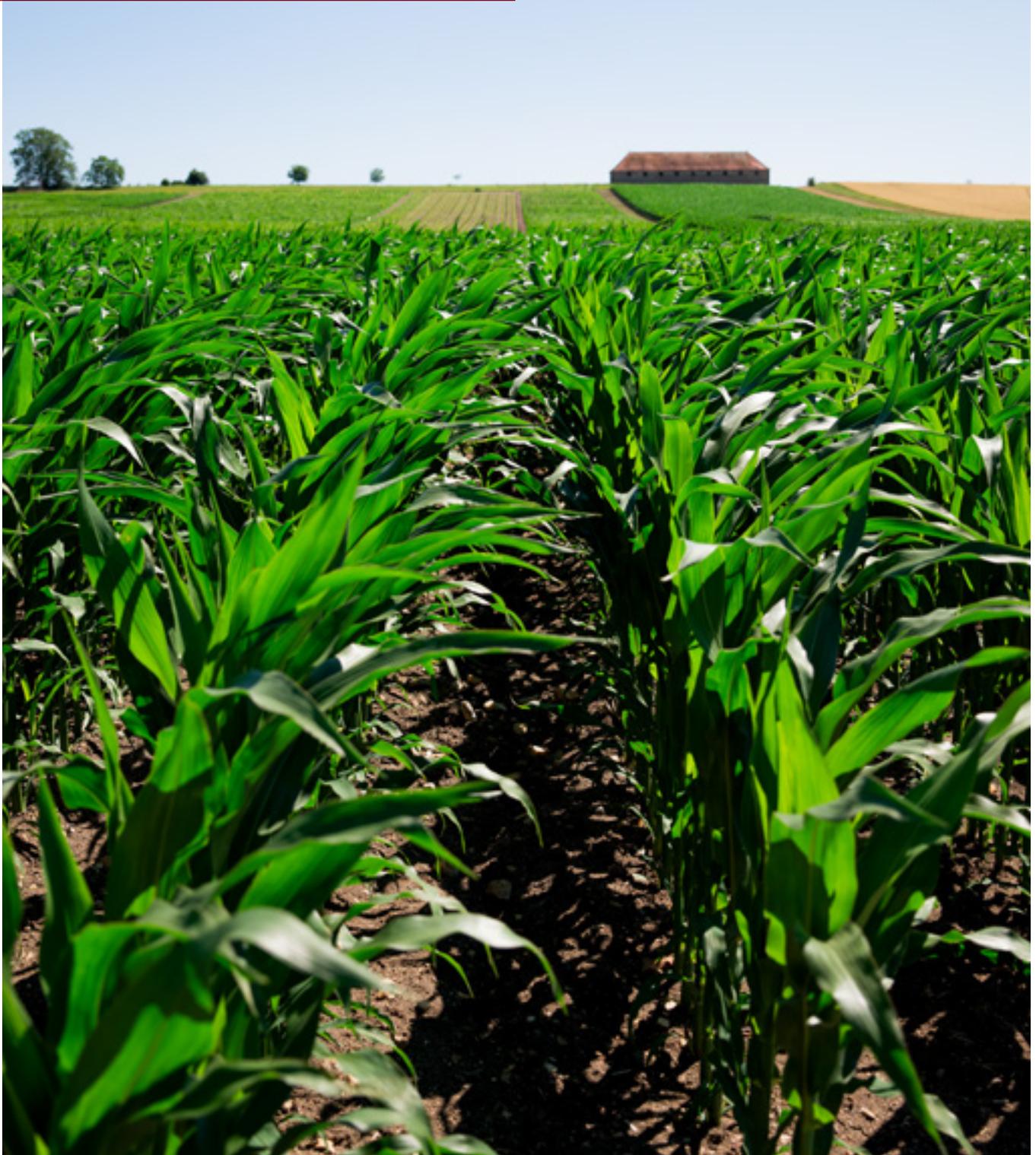


Essentiel **RSE** **2023**



Coopérative agricole et groupe semencier international, Limagrain est détenu par des agriculteurs français. Focalisé sur les progrès de la génétique des plantes, le Groupe, 4^e semencier mondial, sélectionne, produit et commercialise des semences de grandes cultures et des semences potagères. Depuis le territoire de sa maison mère coopérative, en Limagne-Val d'Allier, Limagrain a bâti des filières agroalimentaires uniques pour valoriser les productions de ses agriculteurs adhérents et a déployé ses activités dans 53 pays⁽¹⁾.

Chiffres clés



2 451
millions d'euros de
CHIFFRE D'AFFAIRES

1 300
ASSOCIÉS
COOPÉRATEURS

257
NOUVELLES
VARIÉTÉS LANCÉES
et environ

775
millions d'euros de chiffre
d'affaires issus des
PARTENARIATS
STRATÉGIQUES⁽¹⁾

9 539
SALARIÉS
dans le monde et
84 NATIONALITÉS

6 000
VARIÉTÉS
COMMERCIALISÉES



158 919
HEURES
DE FORMATION
pour un budget
de 3,6 millions d'euros

8,9
Taux de fréquence
des accidents de travail
avec et sans arrêt

18,4
MILLIONS D'EUROS
d'intéressement
et participation



100 000 €
DE MÉCÉNAT
versés à des organismes
liés à la biodiversité

38 794
TONNES DE DÉCHETS,
dont 68,6 % sont valorisées

91 714
TONNES DE CO₂e
émises

527,1
GWh D'ÉNERGIE
consommés, dont 6,4 %
d'énergies renouvelables

3 212 420
M³ D'EAU consommés,
dont 499 543 m³ d'eau
de ville



2 M€
EN ACTIONS
SOCIÉTALES ET
PHILANTHROPIQUES

Toutes les sociétés françaises de boulangerie-pâtisserie et d'ingrédients
CERTIFIÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
(BRC, IFS, FAMI-QS ou ISO 22 000 FSSC)

Chiffres clés issus du Rapport de responsabilité sociétale 2023 de Limagrain

⁽¹⁾ Implantations Groupe et partenaires stratégiques
NB : Partenariats stratégiques : Participations mises en équivalence pour lesquelles Limagrain détient plus de 30 % du capital :
AgReliant, AGT, Canterra Seeds, Carthage Génétique, Genective, Hengji Limagrain Seeds, Prime Seed Co, Seed Co, Soltis.

POUR ACCÉDER
AU RAPPORT :



Conception, rédaction :

Direction Responsabilité Sociétale des Entreprises
Groupe (RSE).

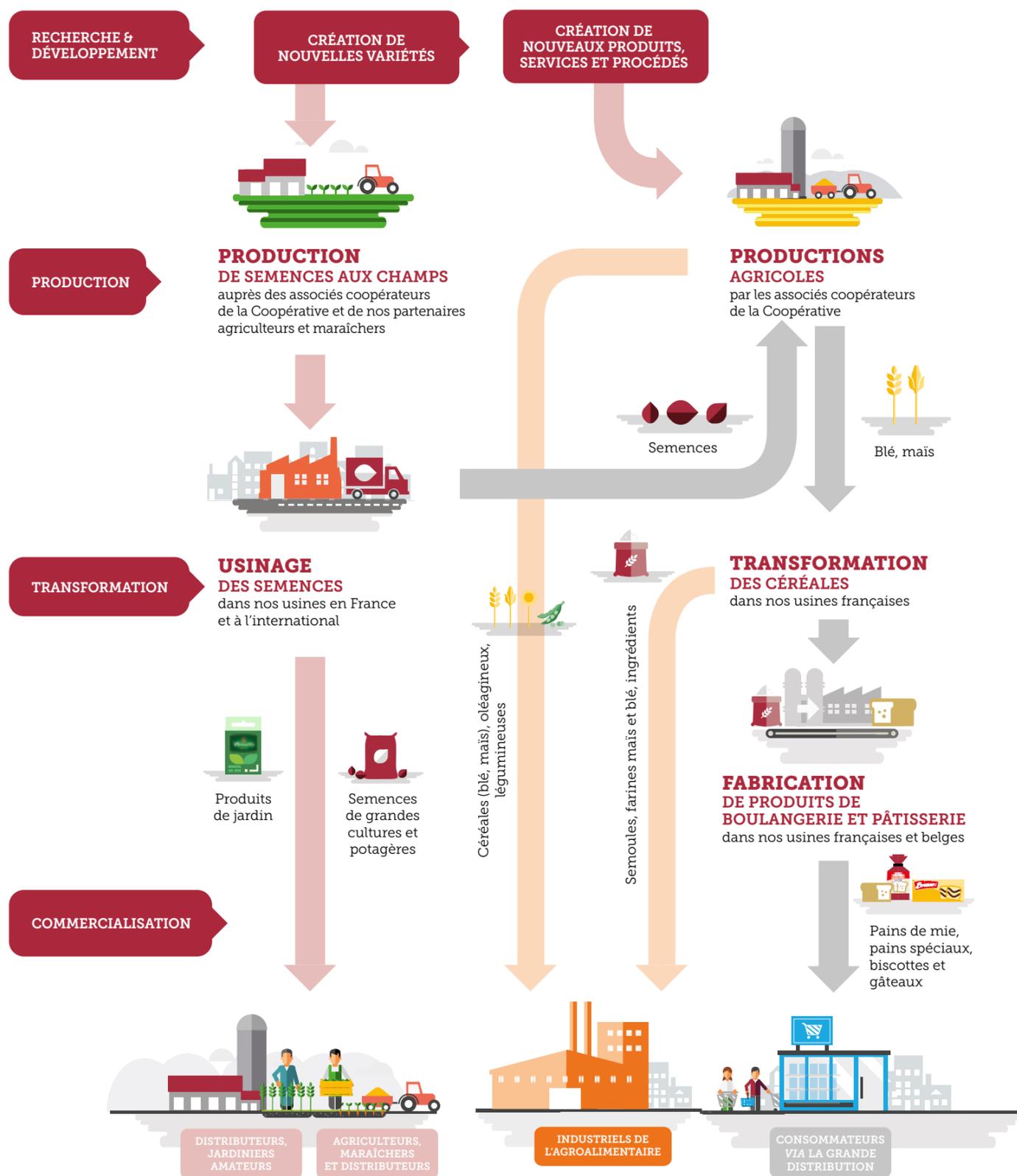
Conception graphique :

Agence PatteBlanche.

Crédits photos :

Photothèque Limagrain et ses filiales,
Vincent Bouchet, Jérôme Chabanne,
Michael English, Adobe Stock, Fair Planet.

Le modèle de création de valeur



Ressources

- 85,6 % du capital** du Groupe détenus par la Coopérative, lui conférant une grande stabilité de son actionariat
- Depuis son origine, une forte part du **résultat réinvesti** dans le développement de Limagrain
- Portefeuille de marques** reconnues
- 301 M€⁽¹⁾ investis** en recherche et développement
- Près de 60 ans d'expérience** dans la création variétale et la production de semences
- Une contribution active à la **préservation de la diversité génétique des espèces cultivées**
- 46 500 ha de productions agricoles** sous contrat en **Limagne-Val d'Allier**
- De multiples partenariats** scientifiques, industriels et commerciaux

Contributions

- 12 millions d'euros redistribués** localement aux associés coopérateurs sous forme de ristournes, de dividendes, d'intérêts et de prime qualité liée à une Charte de production
- 18,4 millions d'euros** d'intéressement et participation
- Environ **6 000 variétés** commercialisées
- Participation aux réseaux de conservation des ressources génétiques et plus de 100 000 €** de mécénat donnés à des organismes liés à la biodiversité, dont Crop Trust
- 5,3 millions d'euros investis** dans l'amélioration des impacts environnementaux en 2022-2023
- 2 millions d'euros** en actions sociétales et philanthropiques
- Développement du Clean label⁽²⁾** par Limagrain Ingrédients
- Une contribution à la croissance** de la production alimentaire liée aux progrès génétiques apportés par les nouvelles variétés

⁽¹⁾ Prise en compte des activités semences destinées aux marchés professionnels et intégrant 50 % des activités d'AgReliant.

⁽²⁾ Synonyme d'une déclaration claire, « propre » et compréhensible pour le consommateur. Le Clean label exclut les termes techniques et les ingrédients artificiels, y compris les additifs.

Stratégie RSE



En 2012, Limagrain déployait son 1^{er} programme RSE Groupe et s'engageait au sein du Pacte Mondial, le cadre d'engagement volontaire initié par les Nations Unies. Cette démarche d'amélioration continue a permis de créer de la valeur au service des 1 300 associés coopérateurs, des 9 539 salariés du Groupe et de ses parties prenantes. Aussi, Limagrain contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable au travers de ses activités de semences et de produits agroalimentaires, via des actions spécifiques : filières agroalimentaires, innovations, programme de santé et de sécurité, politique sociale, engagement sociétal, démarche environnementale, éthique des affaires, etc.

Déployer la démarche de responsabilité sociétale

Limagrain a formalisé son premier programme de Responsabilité Sociétale d'Entreprise dès 2012. Sa démarche structurait des enjeux auxquels le Groupe répondait déjà à travers ses activités, ses actions quotidiennes et ses relations avec les parties prenantes, guidées par ses valeurs d'Audace, de Progrès, de Persévérance et de Coopération. Le troisième programme RSE a été

défini en 2019 en lien avec les enjeux issus de la matrice de matérialité et en cohérence avec la norme ISO 26000 (déclinée au secteur agroalimentaire) et les dix principes du Pacte Mondial. Les réflexions stratégiques dévoilées fin 2023 dans le cadre d'Ambition 2030 ont mis en lumière les enjeux RSE retenus pour le Groupe pour les prochaines années.

En parallèle, chaque Business Unit peut développer une démarche RSE spécifique à ses propres enjeux, tout en intégrant les politiques Groupe applicables dans toutes ses entités.

Les domaines du programme RSE Limagrain



ÉCONOMIQUE

- Concourir à la performance durable des exploitations des associés coopérateurs
- Proposer des solutions innovantes et responsables issues de la génétique des plantes



ENVIRONNEMENTAL

- Préserver et enrichir la biodiversité végétale
- Limiter l'impact environnemental des activités



SOCIAL

- Créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel
- Promouvoir une culture commune⁽¹⁾



SOCIÉTAL

- S'engager auprès des communautés des territoires des implantations du Groupe
- Agir selon les principes éthiques et code de conduite
- Nourrir le dialogue sociétal sur les enjeux de la semence⁽¹⁾

⁽¹⁾ Enjeux à retrouver dans le Rapport de responsabilité sociétale 2023, disponible sur www.limagrain.com



ZOOM SUR...

L'adhésion au Global Compact et la contribution aux Objectifs de Développement Durable

En tant que coopérative agricole et groupe semencier dirigés par des agriculteurs, Limagrain contribue à la sécurité alimentaire de ses territoires d'implantation. D'une part, les filières valorisant les productions de blé et de maïs des adhérents de la Coopérative fournissent aux consommateurs des produits de boulangerie-pâtisserie et, aux industriels de l'agroalimentaire, des ingrédients. D'autre part, l'activité semencière, point de départ de toute production alimentaire, a un impact déterminant sur les conditions de vie des populations.

Conscient de cette responsabilité majeure, Limagrain s'est engagé auprès du Global Compact depuis 2013 et publie ses avancées en matière de droits humains, de normes internationales du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Limagrain contribue par ailleurs à plusieurs Objectifs de Développement Durable formalisés par l'Organisation des Nations Unies.



Concourir à la performance durable des exploitations des associés coopérateurs



Créée et dirigée par des agriculteurs, la Coopérative Limagrain a pour mission depuis bientôt 60 ans de concourir à la performance durable des exploitations de ses adhérents dans les trois dimensions de cette durabilité : économique, sociale et environnementale. Elle leur propose dans le cadre de filières, des surfaces de production accompagnées de débouchés à forte valeur ajoutée et une rémunération de leur engagement coopératif leur permettant de déployer des projets de moyen et de long terme.

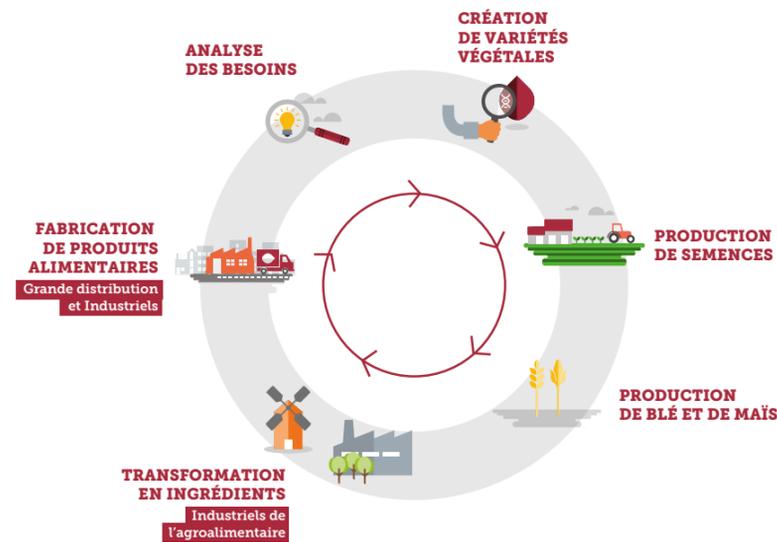
Notre démarche

Limagrain est le seul acteur du marché des produits céréaliers capable de maîtriser l'intégralité de ses filières maïs et blé, de la création de la variété à la production d'ingrédients ou de pain. La Coopérative s'appuie sur le dispositif de recherche du Groupe pour développer des variétés spécifiques et adaptées au terroir auvergnat, répondant aux exigences des agriculteurs, aux qualités technologiques recherchées par les clients et aux attentes des consommateurs.

Forte de cette capacité, la Coopérative Limagrain s'est fixée pour objectif de pérenniser les exploitations des associés coopérateurs, à travers :

- Le développement de nouvelles filières, telles que le foin de luzerne ou les légumes. Pour permettre à plus d'agriculteurs de s'impliquer, d'autres productions sont testées comme le blé dur, l'ail, l'oignon ou la betterave rouge. Dans ce contexte, Limagrain s'implique dans les outils industriels nécessaires à la valorisation des cultures faites par les adhérents.
- L'apport d'activités nouvelles dégagant un revenu complémentaire à l'adhérent. Limagrain sécurise alors la proposition d'activité faite à l'agriculteur et intervient comme coordinateur. C'est déjà le cas pour la production d'insectes au travers de la société INVERS ou de jeunes pousses via l'entreprise VIF, deux sociétés dans lesquelles Limagrain a pris une participation au capital.

Nos filières céréalières



Nos chiffres clés 2023



1 300
associés
coopérateurs
installés dans la plaine
de Limagne Val d'Allier



46 500
hectares
de cultures
contractualisés, dont
22 000 hectares en blé



650
exploitations
utilisent un outil
informatique de suivi
des cultures

ZOOM SUR...

Les enjeux de l'agriculture en Limagne

Afin d'assurer une performance durable des exploitations, Limagrain travaille diverses dimensions en lien avec les conditions de production et la valorisation des activités.

Sécuriser l'accès à l'eau : si les besoins en eau varient au gré des conditions climatiques de chaque campagne, l'eau demeure vitale pour assurer quantité et qualité des productions agricoles. Limagrain soutient donc toutes les initiatives visant à s'affranchir du risque de sécheresse par la capacité à mobiliser une irrigation répondant aux besoins des cultures, tout en respectant les besoins des autres parties prenantes.

Cultiver sur mesure : l'adaptation aux évolutions des conditions de production est une constante de l'activité des agriculteurs. Pour mieux l'anticiper et la documenter, Limagrain a mis en place un dispositif appelé « Matrice de systèmes de cultures ». Son objectif est d'explorer et d'expérimenter sur le terrain les techniques et rotations qui permettront de maintenir la productivité agricole, indispensable à la viabilité des exploitations et des filières agroalimentaires, tout en s'adaptant aux évolutions subies. Composée de plusieurs dizaines de parcelles d'essais, « Matrice » permet d'expérimenter, dans les mêmes conditions que celles des adhérents, des systèmes de cultures innovants, jouant

sur de multiples paramètres : travail du sol, rotation, couvert végétal, espèce, assolement, irrigation, fertilisation, protection des cultures, etc. Les premiers résultats, disponibles au plus tôt en 2026, permettront de formuler des conseils techniques ciblés pour déployer les systèmes de cultures les plus performants sur le territoire.

Autre voie pour améliorer les pratiques agricoles, le partage digital des itinéraires culturaux. En participant via des outils numériques, chacun des 650 agriculteurs qui met à disposition son expérience annuelle, contribue à enrichir la connaissance collective et fait bénéficier à la communauté de conseils plus précis, notamment en matière de placement des productions.

Mieux valoriser les productions : Limagrain a lancé une charte de production appelée « Charte Limagne », visant l'amélioration de la fertilité des sols, la préservation de la biodiversité, la diminution des résidus de pesticides normés et le stockage carbone. L'analyse des résultats de la première campagne (moisson 2022) montre que 50 % des hectares de blé contractualisés ont fait l'objet d'un suivi « Charte Limagne » et qu'en appliquant ses recommandations et respectant ses critères, une valorisation globale supplémentaire de 2 millions d'euros a pu être dégagée pour les producteurs concernés.



Proposer des solutions innovantes issues de la génétique des plantes

L'agriculture fait face à de nombreux défis, au premier rang desquels la satisfaction des besoins alimentaires d'une population mondiale en croissance. Pour le relever, la production agricole doit croître de 60 % d'ici à 2050⁽¹⁾ dans un contexte de raréfaction des ressources et de variations climatiques plus intenses. Disposant d'un savoir-faire séculaire dans la création variétale et n'ayant aucune activité agrochimique, Limagrain est convaincu que la semence, premier maillon de la chaîne alimentaire, est à même de contribuer à répondre à ces enjeux. Le Groupe ambitionne d'apporter, par la génétique et ses nouvelles variétés, des solutions performantes et durables pour toutes les formes d'agriculture.

Notre démarche

Les équipes de sélection s'attachent au quotidien à créer des variétés qui répondent aux attentes des agriculteurs et maraîchers, quels que soient leur système de production agricole, leur problématique et leur territoire géographique. Elles sélectionnent des variétés plus productives, mieux adaptées au changement climatique et aux spécificités des différents territoires, plus résistantes et disposant de qualités nutritionnelles améliorées. Porteuses de solutions pour les producteurs, ces nouvelles variétés contribuent également à l'amélioration des performances économiques des agriculteurs, tout comme l'amélioration des performances environnementales à rendement constant.

Limagrain intègre aussi dans ses recherches les nouvelles pratiques agronomiques liées aux nouvelles technologies, notamment celles issues du digital. Il s'agit en particulier de l'agriculture de précision qui permet, par la modélisation de données, d'aider l'agriculteur dans la conduite de son exploitation : suivi de la biomasse des espèces de pleins champs à l'aide d'images satellites, estimation du rendement à la parcelle, cartes pour mieux paramétrer les semis, etc. La connaissance et la protection des sols font également l'objet de travaux.

⁽¹⁾ Sources : FAO. Food report 2019. IFPRI 2018

Nos chiffres clés 2023



301
millions d'euros
consacrés
à la recherche



Environ
6 000
variétés
commercialisées



Des programmes
de sélection portant sur
58
espèces potagères
et de grandes cultures

ZOOM SUR...



L'accès des petits agriculteurs à des semences de qualité et des espèces locales

Pour Limagrain, la complémentarité de toutes les formes d'agriculture est seule à même de répondre aux enjeux alimentaires. L'accessibilité à des semences de qualité par tous les agriculteurs est un gage d'amélioration de l'alimentation, en premier lieu dans les agricultures vivrières. Le Groupe s'attache ainsi à développer l'accès des petits agriculteurs à des semences de qualité et à des espèces locales.

Premier semencier à s'engager auprès de Fair Planet en 2012, Limagrain soutient ainsi l'action de l'ONG auprès des petits producteurs en Éthiopie et en Tanzanie. Fair Planet assure le développement de la production légumière par l'expérimentation de

variétés performantes adaptées aux spécificités climatiques et agronomiques locales et les forme à leur utilisation. L'objectif de Fair Planet, « Comblent le déficit semencier »⁽²⁾, vise à casser le cercle vicieux qui lie mauvaise qualité des semences, faible production légumière, malnutrition et pauvreté. Sur la base d'une étude d'impact, Fair Planet estime que, depuis sa création, 75 000 petits agriculteurs éthiopiens ont été touchés directement ou indirectement par son programme. Fair Planet intervient désormais en Tanzanie avec une première étape de tests de variétés, afin de déterminer celles les plus à même de s'adapter aux conditions locales et de répondre aux attentes des agriculteurs.

⁽²⁾ Prise en compte des activités semences destinées aux marchés professionnels et intégrant 50 % des activités d'AgReliant.

⁽³⁾ « Bridging the seed gap ».

Créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel



Limagrain entend favoriser le développement de ses collaborateurs pour permettre à chacun de s'épanouir dans son travail, d'enrichir ses compétences et de s'engager pour porter le développement du Groupe. Guidée par cet objectif, la politique de Ressources Humaines s'appuie sur les valeurs du Groupe – Audace, Progrès, Persévérance et Coopération -, ses principes d'action – respect, responsabilisation, collaboration et entrepreneuriat -, et sur des engagements fondamentaux : le respect des droits humains, la santé et sécurité au travail ainsi qu'un dialogue social de qualité.

Notre démarche

1. Assurer la sécurité des personnes

Répartis dans 53 pays et actifs dans une grande diversité de conditions et d'environnements, les 9539 collaborateurs font partie des actifs les plus précieux de Limagrain et aucun d'entre eux ne doit, d'une quelconque manière dans le cadre de son activité professionnelle, mettre en danger son intégrité physique ou morale. Il ne peut y avoir de performance durable sans sécurité. Les risques liés à la santé et la sécurité des salariés font donc l'objet d'une attention quotidienne et d'une politique volontariste.

Depuis 2014-2015, Limagrain a impulsé une politique de sécurité au travail fondée sur une forte implication du management. Son objectif est d'agir à la fois sur l'organisation et

les comportements, qui comptent pour l'essentiel dans la causalité des accidents, afin de prévenir efficacement ces derniers.

Limagrain s'est fixé un nouvel objectif de TF2⁽¹⁾ à 6 en 2026. Pour y parvenir, un programme de prévention axé sur le développement et l'harmonisation de la culture sécurité, le renforcement de l'approche managériale de la sécurité et la professionnalisation des pratiques est déployé. Limagrain a fait appel à l'expertise de DuPont Sustainable Solutions (« dss+ ») pour soutenir le déploiement de sa démarche.

2. Attirer et retenir tous les talents

Le niveau de performance de Limagrain, en particulier en matière d'innovation,

repose sur des métiers requérant une expertise spécifique. La localisation des implantations, rarement situées dans les grands centres urbains, peut constituer par ailleurs un frein au recrutement. Aussi, la capacité à attirer les talents est un enjeu fort.

Limagrain déploie en conséquence sa marque employeur en valorisant la culture, les singularités et les valeurs humaines du Groupe, au travers de nombreuses actions dont l'espace carrière du site web, les réseaux sociaux et les forums écoles. Le Groupe développe également des partenariats privilégiés avec des établissements d'enseignements supérieurs ciblés, comportant soutien financier et actions destinées aux étudiants et jeunes diplômés.

Nos chiffres clés 2023

TF2⁽¹⁾ :

8,9⁽²⁾
au 30 juin 2023

Formations santé/sécurité :

33,4 %
des heures de formation sont dédiées à la santé/sécurité

Nombre moyen de candidatures par offre publiée :

38

Audience LinkedIn :

11 618
abonnés additionnels cet exercice, soit 90 776 abonnés au 30 juin 2023

Montant versé aux salariés en intéressement et participation :

18,4 M€
soit 22,7 % du résultat net

⁽¹⁾ Le TF2, calculé sur 12 mois glissants, représente le taux de fréquence des accidents des salariés avec et sans arrêt, soit le nombre total des accidents reporté par million d'heures travaillées.

⁽²⁾ Le reporting sécurité porte sur tous les salariés qui ont un contrat de travail direct (CDI, CDD, contrat saisonnier, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage) avec les filiales de Limagrain détenues à plus de 50 % de leur capital. Sont donc exclus de ce reporting les travailleurs intérimaires et les prestataires.

ZOOM SUR...

La politique de rémunération et d'avantages sociaux

Limagrain propose à l'ensemble de ses collaborateurs une offre de rémunération promouvant la collaboration au sein du Groupe et reconnaissant les contributions individuelles à un projet plus large. Les rémunérations sont à la fois appréhendées de manière globale pour une équité de traitement et adaptées au contexte de l'emploi local, afin de se situer au plus près des attentes des salariés.

En plus du salaire, la rémunération est composée d'une couverture santé et de prévoyance, ainsi que d'un dispositif d'intéressement, étendu de manière volontaire à l'ensemble des filiales de Limagrain détenues à plus de 50 % de leur capital.

En matière d'épargne, un Plan d'Épargne Groupe (PEG), dont les frais de fonctionnement sont pris en charge par Limagrain, est proposé aux salariés français. Parmi les fonds de ce PEG figure un fonds solidaire, socialement responsable, labellisé par des organismes de référence en la matière.

Enfin, depuis janvier 2023, chaque salarié en France dispose d'un Plan Epargne Retraite Unique (PERU). Celui-ci permet à chaque salarié du Groupe de regrouper dans ce dispositif unique tous les supports d'épargne retraite.





Notre démarche

3. Développer et fidéliser les talents

La performance de l'activité de Limagrain repose notamment sur ses capacités d'innovation, de développement international et de gestion dans un environnement multiculturel. La gestion des carrières, la mobilité et la formation constituent donc un enjeu majeur lié au risque de décalage entre les besoins de l'activité et les compétences disponibles. Au cœur des enjeux RH, elles permettent par ailleurs de donner des perspectives d'évolution aux collaborateurs tout en développant leur employabilité.

Le développement des collaborateurs se traduit d'abord par des entretiens tout au long de leur carrière. Des revues de talents sont par ailleurs organisées chaque année, dans toutes les Business Units de Limagrain ainsi qu'au niveau du Groupe. Les objectifs de cette démarche sont de détecter

les talents internes, de favoriser les mobilités et les promotions internes, de faire émerger des viviers de potentiels pour les postes clés et de préparer les successions. Limagrain promeut et valorise la mobilité interne pour tous les collaborateurs, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle. Le Groupe offre en effet un cadre particulièrement propice au développement des carrières : la pluralité des secteurs d'activité et des métiers ainsi qu'une présence géographique dans 53 pays permettent aux collaborateurs de réaliser des parcours professionnels individualisés et aux Business Units de s'enrichir de nouvelles compétences, expériences et savoir-faire.

Limagrain a réalisé une Charte de la mobilité interne, qui réaffirme ces convictions et permet de formaliser les principales règles et procédures en la matière au sein du Groupe,

avec l'objectif de favoriser la mobilité interne. Celle-ci sera déployée au cours de l'exercice 2023-2024.

Plusieurs politiques de mobilité internationales sont également définies pour l'ensemble du Groupe, avec des conditions avantageuses et incitatives pour les collaborateurs. Elles veillent en particulier à favoriser l'intégration dans le pays d'accueil et le retour des collaborateurs dans leur pays d'origine.

Enfin, Limagrain déploie une politique volontariste en matière de formation. Ainsi au cours de l'exercice, le Groupe a consacré 3,6 millions d'euros à la formation de ses collaborateurs, incluant le budget de Limagrain Academy, qui est le dispositif Groupe pour le développement des compétences, répartis entre la santé/sécurité, l'amélioration de l'expertise métier, le management et les autres formations.

Nos chiffres clés 2023



Turn-over :
11,7 %



76,6 %
des effectifs permanents ont suivi au moins une formation au cours de l'exercice



39,3 %
de femmes dans l'effectif permanent
30 % de femmes parmi les cadres de direction et **16 %** parmi les dirigeants



Taux de maintien dans l'emploi des « seniors » (> 57 ans) Monde :
91,5 %

ZOOM SUR...

Favoriser la diversité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion des populations au sein de Limagrain font partie intégrante de l'ambition du Groupe, rappelée dans ses Principes éthiques et Code de conduite. L'objectif fixé est d'être une entreprise reconnue pour la diversité et l'inclusion de tous ses talents, et au sein de laquelle chaque personne peut développer son potentiel tout en valorisant sa singularité, créant ainsi de la valeur ajoutée pour le Groupe. Pour atteindre cette ambition, Limagrain a défini un programme Diversité & Inclusion qui s'articule autour de trois piliers d'engagements : garantir la non-discrimination, s'engager pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et promouvoir toutes les diversités et en particulier la diversité culturelle et générationnelle.

L'exercice 2022-2023 a été consacré au lancement de ce programme en interne ainsi qu'à la construction d'un cadre garantissant la mise en œuvre durable du programme : création d'un réseau Diversité & Inclusion et réalisation d'une Charte Diversité & Inclusion.



Des indicateurs clés de performance et des objectifs ont également été définis. Limagrain se fixe pour objectif d'atteindre une part d'au moins 30 % de salariés du sexe sous-représenté parmi les dirigeants, cadres de direction ainsi que les « Leadership Teams » de l'ensemble de ses Business Units en 2026, et de porter ce taux à 35 % en 2030.

Parallèlement, une première action a été déployée à l'échelle du Groupe dans le cadre de ce programme : il s'agit d'une formation au management inclusif, obligatoire pour l'ensemble des managers, et visant à sensibiliser sur les sujets de diversité et d'inclusion.

Préserver et enrichir la biodiversité végétale

La biodiversité végétale cultivée permet, au travers de croisements, de créer de nouvelles variétés améliorées, adaptées aux enjeux alimentaires, environnementaux et sociétaux. Plus cette diversité génétique est grande, plus les possibilités de créer de nouvelles variétés sont nombreuses. Préserver la biodiversité des espèces cultivées en maintenant des milliers de variétés, tout en l'enrichissant grâce au lancement de plusieurs centaines de variétés par an, sont des missions inhérentes au métier de semencier.



Notre démarche

La création variétale nécessite d'accéder aux ressources génétiques et d'utiliser des technologies en constante évolution. Parce qu'il dépend du cycle végétatif de la plante, ce processus de sélection s'étale en moyenne sur 7 à 10 ans. De fait, Limagrain attache une attention particulière au bon équilibre entre libre accès aux sources de variabilité génétique et protection des droits des créateurs de nouvelles variétés, système indispensable au financement de la recherche. Le Groupe donne ainsi accès à ses variétés commerciales comme base de recherche et de création variétale en appliquant le principe de l'exemption du sélectionneur. Celui-ci est contenu dans le système *sui generis* de protection de la propriété

intellectuelle spécifique aux semences, le Certificat d'Obtention Végétale. Dans le même objectif et lorsque le contexte compétitif et économique dans un pays impose de protéger ses variétés commerciales par brevet, Limagrain respecte ses principes fondateurs en étant toujours disposé à accorder des licences pour utiliser ses variétés comme source de variabilité génétique. Le Groupe s'engage à défendre cette position au sein du secteur semencier.

La diversité génétique des plantes ayant toujours été à la base de tout processus d'amélioration, Limagrain veille avec la plus grande attention à respecter les règles internationales régissant l'accès aux ressources génétiques. Le Groupe s'investit d'une part dans

la conservation de la biodiversité végétale en contribuant aux activités des banques de gènes. D'autre part, pour enrichir constamment l'offre de variétés, Limagrain réalise un effort intense de *prebreeding*, c'est-à-dire d'identification des caractéristiques intéressantes présentes dans les ressources génétiques sauvages, puis d'introduction de ces caractéristiques dans ses variétés commerciales. De cette manière, chaque variété nouvelle sur le marché apporte une amélioration et se distingue de celles déjà vendues, contribuant ainsi à l'élargissement de la biodiversité des espèces cultivées.

Nos chiffres clés 2023



58
espèces potagères et de grandes cultures sélectionnées et 6 000 variétés en portefeuille



257
nouvelles variétés commercialisées



100 000 €
de soutien versés aux banques de gènes Crop Trust et Ghana (Council for Scientific and Industrial Research - Plant Genetic Resources Research Institute)

ZOOM SUR...

Limagrain soutient les banques de gènes et notamment le Crop Trust et la réserve mondiale des semences de Svalbard en Norvège

Limagrain s'investit dans la conservation de la biodiversité végétale en contribuant aux activités des banques de gènes. Sa contribution est d'abord non-financière : elle se traduit par la mise à disposition de matériel génétique à travers certaines collections nationales et par la collaboration à la maintenance des collections. Le Groupe soutient également financièrement l'activité de certaines de ces banques, par le cofinancement de collectes *in situ*.

Parmi les nombreux accords, Limagrain a choisi de soutenir le Crop Trust depuis 2021. Créé en 2004 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO) et Biodiversity International, le Global Crop Diversity Trust agit dans le cadre des règles internationales pour assurer la conservation et la disponibilité de la diversité des cultures dans les banques de gènes, pour la sécurité alimentaire mondiale. Le Crop Trust, en collaboration avec le gouvernement norvégien et NordGen, gère et finance le travail de la réserve mondiale des semences de Svalbard en Norvège (Svalbard Global Seed Vault) : une sauvegarde sûre et sécurisée pour les collections de semences en provenance du monde entier. Limagrain s'est engagé à lui apporter un soutien financier pendant 3 ans pour un montant de 50 000 euros par an.

Limiter l'impact environnemental des activités



Particulièrement vigilant à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, Limagrain intègre la prévention du risque environnemental dans sa politique de gestion des risques. Le Groupe met ainsi en œuvre des standards applicables à l'ensemble de ses sites à travers le monde. Cette approche inclut également la bonne gestion de l'utilisation des ressources naturelles et des déchets en matière de quantification, d'optimisation et d'approches innovantes.

Notre démarche

La politique de gestion des risques environnementaux s'attache en priorité à :

- comprendre et respecter les obligations externes de Limagrain, développer une culture de l'amélioration continue et de l'excellence opérationnelle par la formation des salariés, la remontée et l'analyse des incidents et le partage des apprentissages ;
- apporter des solutions innovantes, notamment grâce à la création de variétés de semences adaptées à la diversité des écosystèmes et au réchauffement climatique ainsi qu'à la diffusion de pratiques agricoles responsables et raisonnées auprès des agriculteurs sur l'ensemble des territoires ;

- prévenir et réduire, chaque fois que possible, les impacts négatifs, directs et indirects, des activités du Groupe sur l'environnement et sur les communautés de ses territoires d'implantation.

À cette fin, le Groupe a défini en 2018 un programme spécifique pour limiter les impacts environnementaux de ses activités. Il repose sur la mise en place progressive d'un système de management environnemental applicable sur l'ensemble des sites. Quatre thématiques sont retenues dans ce programme et font l'objet d'objectifs précis : la valorisation des déchets, la baisse de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation de la consommation

d'eau et la protection des écosystèmes présents sur nos sites.

Pour chacun de ces quatre axes, les sites de Limagrain mettent en place de nombreuses actions de nature et d'ampleur très diverses. Les impacts environnementaux sont pris en compte dans les choix d'investissements ou dans les opérations de maintenance. Les pratiques quotidiennes, qu'elles soient liées au processus de fabrication ou aux habitudes de vie dans le cadre professionnel, sont aussi largement réétudiées à l'aune de ces objectifs.

Nos chiffres clés⁽¹⁾ 2023



32,2 %

Part du chiffre d'affaires des sociétés disposant d'un site industriel couvert par un **système de management environnemental**



5,3 M€

consacrés à **361 actions** visant à **réduire les impacts environnementaux des sites**



Norme Environnement ISO 14001 :

3 sites

certifiés en Israël et en Turquie



Norme Énergie ISO 50001 :

2 sites

certifiés en France

⁽¹⁾ Les indicateurs environnementaux sont présentés en page 3.

ZOOM SUR...

Quelques-unes de nos actions visant la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre

La connaissance de notre impact grâce au bilan carbone

Depuis deux ans, Limagrain a entamé le calcul de l'empreinte carbone de ses Business Units, dans le but d'être en mesure de calculer la sienne, d'élaborer ses trajectoires de réduction associées à des plans d'action, et, *in fine*, de suivre ses performances. Toutes ces composantes seront déterminées et présentées au cours de l'exercice 2023-2024.



La diversification des énergies renouvelables

Dans le cadre d'un PPA (*Power Purchase Agreement*) signé avec EDF pour une durée de trois ans, l'intégralité de l'énergie éolienne produite par un parc éolien en Moselle (France) a été fournie aux sites français de Limagrain. Sur toute la durée de l'exercice, cela a représenté 13 665 MWh, soit 28,8 % des énergies renouvelables et 2,8 % des énergies non-renouvelables consommées par ces sites.

Des choix ciblés en matière d'énergies mobiles

L'exercice a vu la substitution du diesel par l'essence pour les véhicules se poursuivre. Cela s'explique par le meilleur profil environnemental de l'essence et par la multiplication des normes et réglementations de plus en plus strictes en faveur de l'essence. Jacques Brossard a, par exemple, totalement abandonné les véhicules diesel dans sa flotte. En parallèle, le « verdissement » des flottes automobiles s'accélère par l'augmentation du nombre de véhicules électriques ou hybrides dans les parcs des sociétés.

S'engager auprès des communautés des territoires

Implanté dans 53 pays au travers de plus de 150 sites, Limagrain contribue à l'activité agricole, au développement de l'emploi permanent et saisonnier et de la sous-traitance dans des territoires ruraux. Plus globalement, grâce à l'engagement des filiales auprès des communautés de leurs territoires d'implantation, le Groupe soutient le développement des territoires et des communautés locales dans les domaines agricole, éducatif, environnemental, social, sportif ou bien encore ceux en lien avec la santé et la nutrition.

Notre démarche

Très attaché à son territoire d'origine, Limagrain soutient son développement et interagit avec son écosystème local dans le cadre de multiples actions. Menées seules ou en partenariat avec les acteurs publics, privés ou associatifs, elles concernent divers domaines comme la recherche, l'emploi, l'industrie, l'éducation, l'environnement et le sport.

Convaincu que la formation est un enjeu pour contribuer au dynamisme d'un territoire et qu'un groupe doit pouvoir recruter localement des candidats disposant des meilleures formations, Limagrain s'engage auprès des établissements d'enseignement supérieur de la région comme la Fondation Université d'Auvergne, l'École de Commerce de Clermont-Ferrand ou

le Hall 32, école clermontoise dédiée aux métiers de l'industrie.

Souhaitant s'associer à la culture du rugby fortement ancrée dans le territoire auvergnat, Limagrain soutient l'ASM-Clermont Auvergne depuis 2009 en tant que partenaire majeur du club, qui a depuis gagné à deux reprises le titre de Champion de France. Le Groupe s'est également engagé en 2021-2022, avec quinze autres entreprises auvergnates, dans la création de la fondation ASM Impulsion Auvergne dont l'objectif est d'impulser les bienfaits du sport et d'aider à la réalisation de projets sociétaux.

Implantées sur tous les continents, les Business Units entretiennent également un dialogue qualitatif avec leurs parties

prenantes et développent une approche partenariale dans leur communauté. En matière de philanthropie, elles partagent certaines causes comme favoriser l'accès à des semences de qualité, développer la pédagogie autour de leur usage, contribuer à l'éducation et à l'amélioration des conditions de vie, sensibiliser aux pratiques du jardinage ou soutenir des actions en faveur de l'environnement. Enfin, les Business Units des activités agroalimentaires et potagères font régulièrement des dons de produits alimentaires (pains, gâteaux, farine, etc.) et de productions légumières à des banques alimentaires et à des structures sociales.

Nos chiffres clés 2023



2 044 389 €

consacrés à des **actions sociétales**, dont 22,1 % en dons et 77,9 % en soutiens financiers



2^e employeur privé d'Auvergne avec

1 570

salariés permanents en Limagne-Val d'Allier



6 138

saisonniers, soit 1 441 équivalents temps plein

ZOOM SUR...

Limagrain et ses salariés engagés face aux situations de crise



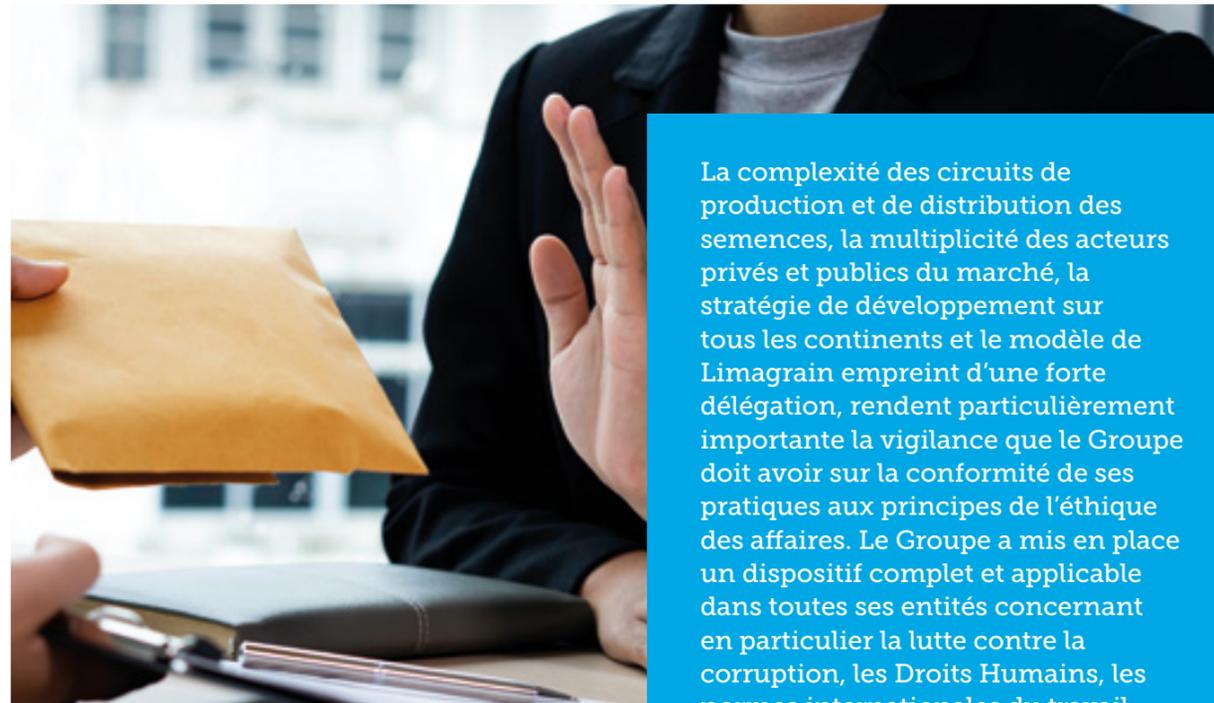
Les derniers exercices ont été marqués par la COVID et le conflit en Ukraine. L'exercice 2022-2023 a connu, quant à lui, un tremblement de terre en Turquie et en Syrie. En Turquie, les salariés des trois Business Units Semences Potagères (Hazera, HM.CLAUSE et Vilmorin-Mikado) ainsi que de Limagrain Türkiye (Semences de Grandes Cultures) ont été affectés. Un salarié turc et son épouse ont perdu la vie et 21 autres familles ont souffert principalement de dégâts, parfois majeurs, dans leurs logements.

En pareil cas, Limagrain contribue systématiquement à des actions communes ou spécifiques, visant à améliorer la situation des salariés et des communautés concernées. En outre, les salariés de l'ensemble du Groupe sont appelés à faire preuve de générosité en contribuant à ces actions. Ainsi pour la Turquie, 52 000 €, dont 12 000 € provenant des salariés, ont été répartis à

80 % entre les salariés touchés et à 20 % pour une ONG agissant pour la scolarisation des orphelins de la zone concernée.

L'exercice en cours connaît déjà son lot de catastrophes. Au Maroc, un salarié a été touché par le tremblement de terre du 8 septembre 2023. En Israël, les attaques terroristes du 7 octobre 2023 ont causé la mort d'un salarié et ont eu des impacts majeurs sur les salariés et les activités de la Business Unit Hazera (Semences Potagères), qui emploie près de 400 salariés permanents dans ses sites de Berurim et de Sderot. Dans ces deux cas, Limagrain et ses salariés se sont mobilisés pour apporter un soutien aux victimes.

Agir selon les Principes éthiques et Code de conduite



La complexité des circuits de production et de distribution des semences, la multiplicité des acteurs privés et publics du marché, la stratégie de développement sur tous les continents et le modèle de Limagrain empreint d'une forte délégation, rendent particulièrement importante la vigilance que le Groupe doit avoir sur la conformité de ses pratiques aux principes de l'éthique des affaires. Le Groupe a mis en place un dispositif complet et applicable dans toutes ses entités concernant en particulier la lutte contre la corruption, les Droits Humains, les normes internationales du travail, de santé/sécurité et de respect de l'environnement.

Notre démarche

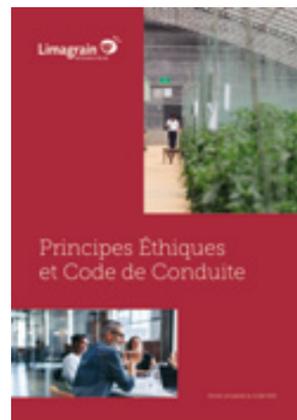
Pour répondre aux problématiques éthiques, le Groupe a mis en place une politique et des outils pour promouvoir le réflexe de questionnement des collaborateurs. L'objectif est de favoriser l'esprit de responsabilité de chacun et de s'appuyer sur l'intelligence collective pour apprendre à gérer les ambiguïtés, la complexité et interpréter les règles avec discernement, dans toute situation.

L'éthique des affaires se déploie par l'application des Principes éthiques et Code de conduite traduit en 17 langues et disponibles tant pour les salariés sur l'Intranet que pour les parties prenantes externes sur le site internet. Accompagné d'un e-learning disponible sur l'Intranet, il fournit aux salariés des références éthiques

et les règles auxquelles ils doivent se conformer.

Les Principes éthiques et Code de conduite s'inscrivent dans le cadre de plusieurs textes internationaux dont le Groupe partage les principes, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions principales de l'Organisation Internationale du Travail et la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant.

Limagrain est également signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis décembre 2013. Il s'engage ainsi à promouvoir et à respecter les principes relatifs aux Droits Humains au sein des équipes dans l'ensemble du Groupe et dans sa sphère d'influence,



et à veiller à ne pas se rendre complice de leur violation. À cet égard, les Principes éthiques et Code de conduite constituent un document opposable pour toutes les entités du Groupe dans le monde.

Nos chiffres clés 2023



4 340

salariés formés par l'e-learning du Code de conduite depuis son lancement soit environ 2/3 des salariés disposant d'équipement informatique individuel



93,1 %

des factures destinées à Groupe Limagrain Holding sont payées dans les délais

94,4 %

des 160 fournisseurs évalués⁽¹⁾ par la Coordination des Achats Groupe déclarent être **engagés dans une démarche RSE**

⁽¹⁾ Cette auto-évaluation de la maturité RSE repose sur des critères objectifs comme des évaluations RSE faites par des tiers, l'adhésion ou non au Global Compact ou des certifications ISO, dont la véracité est systématiquement vérifiée.

ZOOM SUR...

Le respect des Droits Humains et des Droits de l'enfant

Selon les zones géographiques, Limagrain peut faire appel à des sous-traitants pour assurer une partie de la production de semences. Ces derniers sont parfois amenés à recruter du personnel saisonnier. Le caractère temporaire de ces emplois peut être source de pression quant aux conditions de travail proposées à une main d'œuvre souvent dépendante. Dans ce contexte, Limagrain fait preuve d'une vigilance renforcée sur le respect des Droits Humains et des Droits de l'enfant.

Toutes les Business Units mettent en œuvre des actions spécifiques adaptées à leur marché parmi lesquelles des procédures, des clauses et des sanctions spécifiques dans les contrats de production, des actions de sensibilisation auprès des équipes assurant le suivi des productions chez les producteurs, des contrôles dans les zones de production de semences ou bien encore des actions concertées avec les parties prenantes locales.

La politique d'achats responsable

En matière de relations fournisseurs, Limagrain veille strictement au critère de non-dépendance économique et coordonne une partie significative

de ses conditions d'approvisionnements et d'achats au travers d'une organisation interne dédiée, la Coordination des Achats Groupe.

Par la nature même de leur activité, les acheteurs représentent une population particulièrement exposée au risque de corruption. Signée par plus de 450 acheteurs travaillant pour 20 sociétés du Groupe, une Charte éthique des achats formalise un engagement individuel à ne céder ni à la corruption, ni à d'autres pratiques non-éthiques.

Convaincu que la relation avec les fournisseurs est un levier important de création de valeur, ce Département fait régulièrement évoluer ses processus pour intégrer des critères socio-environnementaux en s'appuyant sur les référentiels d'achats responsables. Afin de s'assurer du respect des Droits Humains par les fournisseurs, notamment de la législation du travail, le processus Achat prévoit le suivi de l'Obligation de vigilance. Le process prévoit également, dans le cadre de la lutte contre la corruption, une *Due Diligence* et un suivi de tous ses fournisseurs actifs et nouveaux. En complément, le Département a mis en place un *Request For Information* (RFI) pour l'ensemble de ses fournisseurs actifs et potentiels, afin de mieux cerner les risques inhérents à une possible collaboration. Le RFI, digitalisé et en cours de déploiement dans les Business Units, apporte des renseignements sur l'organisation, la stratégie, les données financières, la politique qualité, la gestion des risques, la RSE, les plans de progrès, l'organisation de la *supply chain* et la motivation à développer des partenariats avec le Groupe.

Pour plus d'informations, consultez le Rapport de responsabilité sociétale 2023 :



Rapport de responsabilité
sociétale 2023



SIÈGE SOCIAL :

Biopôle Clermont-Limagne
14 rue Henri Mondor
63360 Saint-Beauzire
France

ADRESSE POSTALE :

CS 20 001 - 63360 Gerzat
France
Tél. +33 (0)4 73 63 40 00
Fax. +33 (0)4 73 63 40 44



www.limagrain.com

